# Le Gaboteur Inc.

Assemblée générale extraordinaire, 23 février 2017.

# Les défis du Gaboteur – Contexte général des médias

Crise généralisée des médias imprimés

- Érosion des revenus publicitaires
- Hausse des frais de production.
- Multiplication des plateformes de diffusion de l'information et des habitudes de lecture
- Plusieurs journaux ont massivement coupé des postes ou ont fermé leurs portes.

Tous les médias imprimés sont à la recherche de nouveaux modèles d'affaires

# Le Gaboteur dans ce contexte

Depuis 3 ans, le Gaboteur a

- Réduit toutes les dépenses sur lesquelles il avait un certain contrôle
- réorganisé sa structure organisationnelle, presque totalement composée de pigistes réguliers
- misé sur l'amélioration de ses contenus et sa présentation visuelle
- Augmenté et diversifié sa présence numérique.

Il est impossible de comprimer encore plus les dépenses, il faut augmenter les revenus.

# 2016-2017 : nouveaux défis et plan d'action

- Perte de revenus de deux partenaires majeurs, le gouvernement provincial et le Réseau Santé de la FFTNL – 12 000 $.
- Prévisions en baisse de publicités nationales

Le CA lance une démarche de réflexion autour du modèle d'affaires du journal.

Un remue-méninge réunit, à Saint-Jean, une quinzaine de participants des milieux scolaires, associatifs ainsi que des abonnés et lecteurs fidèles.

# Pistes issues du remue-méninge

- Poursuivre l'amélioration du contenu du journal
- Augmenter son rayonnement du journal, en priorité auprès des écoles offrant de l'immersion, des établissements post-secondaires et des Terre-Neuviens et Labradoriens qui connaissent le français.
- Augmenter nos revenus autonomes par des ententes de publicité ou de commandite avec des entreprises et de nouveaux organismes de la province, entre autres.

# Suivi du remue-méninge sur le modèle d'affaires

- Lancement d'une nouvelle page Petit Gaboteur pour les lecteurs plus jeunes – M-6
- Renouvellement du partenariat avec le CSFP
- Nouvelles ententes de partenariat avec Canadian Parents for French Newfoundland and Labrador et le Consortium national de formation en santé (Terre-Neuve-et-Labrador).
- Discussions avec Patrimoine Canadien, en lien avec l'Association de la presse francophone, pour l'établissement d'un nouveau programme de financement dédié spécifiquement aux médias francophones en milieu minoritaire.

# L’étude sur la gouvernance

- Août 2016

Lancement par la FFTNL d’une étude sur la gouvernance communautaire pour « explorer les possibilités d’optimisation des ressources humaines, financières et matérielles du secteur associatif francophone et pour chaque organisme individuellement ».

Annonce de consultations individuelles et publiques menées par la firme Synergie Fr., du Nouveau-Brunswick

# L'Étude sur la gouvernance – la position du Gaboteur

- Le Gaboteur a déjà sa propre démarche autour de son modèle d'affaires.
- Le Gaboteur travaille en partenariat avec l'APF sur le financement gouvernemental
- L'expertise dont Le Gaboteur a besoin est celle de l'économie des médias.
- Les décisions sur la gouvernance et la gestion des organismes communautaires appartiennent à leurs membres.
- Le Gaboteur Inc. est un organisme autonome, non membre de la FFTNL
- Son rôle de journal est de couvrir l'étude. Le Gaboteur décline l'invitation de participer à cette étude.

# L'étude sur la gouvernance critique Le Gaboteur

En novembre 2016, le rapport final de Synergie Fr  est rendu public. Il contient :

- des critiques très sévères envers Le Gaboteur
- des recommandations posant des conditions à son financement par Patrimoine Canadien

# Les critiques envers Le Gaboteur de l'étude sur la gouvernance

- Le Gaboteur agit comme un rapporteur de nouvelles, et non comme un agent de développement communautaire.
- On préférerait que Le Gaboteur agisse davantage comme un agent de développement communautaire.
- Les communautés ne s'identifient pas avec « leur » journal francophone.
- Le Gaboteur ne veut pas publier les activités des associations régionales.

# Critiques envers Le Gaboteur - suite

- Le positionnement éditorial du Gaboteur s'est avéré fort négatif durant la crise du Conseil scolaire en 2015. Son parti pris et son manque d'objectivité ont été reconnus dans ce dossier. On aurait préféré de la part de l'éditorialiste une approche plus analytique, objectif et axée sur des suggestions de solutions possibles.

Selon Synergie Fr, ces critiques envers Le Gaboteur font l'unanimité au sein de la communauté francophone.

# Étude sur la gouvernance et le financement du Gaboteur

Synergie Fr recommande que Patrimoine canadien continue à offrir un soutien financier au Gaboteur moyennant les conditions suivantes :

- qu'il révise sa philosophie (vision, mission, mandat et valeurs);
- qu'il devienne davantage un outil de développement communautaire;
- qu'il continue de fournir des nouvelles qui ont un intérêt particulier pour la communauté francophone de Terre-Neuve-et-Labrador;
- qu'il adopte un code d'éthique éditorial.

# Premières réactions du CA du Gaboteur -

Les conclusions de la firme Synergie sont largement médiatisées.

Premières réactions du CA :

« Ces critiques sont graves et ne correspondent pas aux échos que nous recevons habituellement de la part de nos membres, les abonnés du journal, et de ses lecteurs. Mais nous ne pouvons poursuivre notre route en les ignorant, comme si de  rien n'était. »

# Critiques envers Le Gaboteur : Réaction et plan d'action du conseil d'administration

Le CA adopte un plan d'action en cinq points :

1. Demande d'accès à l'information auprès de Synergie Fr et de la FFTNL pour avoir des précisions sur la méthodologie du rapport.
2. Examen indépendant du Gaboteur
3. Tenue d'un sondage de satisfaction
4. Suspension de deux éditions du journal et retour de ses parutions le 30 janvier 2017
5. Tenue d'une assemblée générale spéciale en février 2017

# 1. Demande d’accès à l’information

- Le 25 novembre 2016, envoi de la demande d’accès à l’information à la Fédération des francophone de Terre-Neuve et du Labrador (FFTNL) et à la firme Synergie Fr.

- Le 6 décembre 2017, la FFTNL informe Le Gaboteur que c’est la firme Synergie FR qui répondra à cette demande.

# Demande d'accès à l'information
# Questions et réponses

| Questions du Gaboteur | Réponses de Synergie FR |
|---|---|
| Le nombre exact de personnes consultées lors des entretiens individuels et leur lieu de résidence | 31 personnes, dont 9 individus représentant 10 organismes et 9 individus<br>- Note : Pas de précision sur le lieu de résidence |
| Le nombre exact de personnes qui ont participé aux consultations publiques dans chaque localité – Saint-Jean, Happy Valley-Goose Bay, Labrador City, La Grand'Terre, Cap-Saint-Georges et l'Anse-à-Canards. | 34- dont 13 dans la région de la capitale, 1 à Happy Valley-Goose Bay, 3 à La Grand'Terre, 7 à Cap-Saint-Georges et 10 à Labrador City. |

# Demande d'accès à l'information
# Questions et réponses - suite

| Questions du Gaboteur | Réponse de Synergie Fr |
|---|---|
| Les compte rendus des entrevues individuelles avec le lieu de résidence | Pas de réponse |
| Le nombre d'individus qui ont été consultés ou qui ont fait des interventions publiques ou privées sur Le Gaboteur et le compte rendu écrit de leurs propos. | Pas de réponse |
| Les noms des individus ou organismes qui ont modifié la liste du comité de suivi. | Pas de réponse |
| Le nombre de répondants et le profil de cette liste et le compte rendu écrit des entretiens | Pas de réponse |

# Demande d'accès à l'information
# Questions et réponses – fin

| Questions du Gaboteur | Réponses de Synenrgie Fr |
|---|---|
| Copie de l'étude des contenus du Gaboteur effectuée par Synergie Fr pour appuyer les affirmations sur le manque d'éthique du journal | « Nous n'avons que souligné les commentaires qui ont surgi à plusieurs reprises lors des consultations. Il s'agit donc de la perception des gens qui se sont exprimés au sujet du Gaboteur » |

# Constats du CA du Gaboteur sur la demande d'accès

- Les réponses ne permettent pas de savoir combien de personnes se sont prononcées sur Le Gaboteur lors des consultations
- Les réponses ne permettent pas de connaître la teneur exacte des propos des personnes qui se sont prononcées sur Le Gaboteur
- Synergie Fr n'a procédé à aucune étude des contenus du Gaboteur pour en arriver à ses conclusions et recommandations.

# 2. Examen indépendant du Gaboteur

- Un examen indépendant du Gaboteur est réalisé par le journaliste de longue expérience Jean-Claude Leclerc et professeur de journalisme à la Faculté d'éducation permanente de l'Université de Montréal.

. Son mandat est principalement d'évaluer la respect des normes journalistiques de la couverture de la crise du CSFP.

-

# Les constats de Jean-Claude Leclerc

Après avoir examiné 42 numéros du Gaboteur parus entre le 27 octobre 2014 et le 28 novembre 2016, Jean-Claude Leclerc constate que :

- Le Gaboteur a donné aux événements en litige une couverture continue, offrant aux protagonistes plus d'une occasion de s'exprimer et, le cas échéant, de s'expliquer, y compris dans leurs propres termes et dans un espace avantageux.
- Les organisations communautaires, loin d'y être négligées, trouvent même dans ce journal un calendrier de leurs activités, et, dans le cas du Conseil scolaire, un encadré périodique qu'il prépare lui-même sur ses écoles.

# Constats de Jean-Claude Leclerc – suite

- Les faits rapportées, les questions posées et les enjeux de l'école sont d'intérêt public. Un conseil scolaire n'est pas une entreprise privée. Le journal avait même l'obligation professionnelle d'en faire une priorité, car la communauté francophone de Terre-Neuve-et-Labrador est très minoritaire.

- Jean-Claude Leclerc souligne aussi que :

Une collecte de « perceptions » ne saurait tenir lieu d'enquête sur les besoins du public et sur les failles, réelles ou non, d'une institution.

# Examen indépendant : Les constats du CA

Le Gaboteur a respecté les normes journalistiques dans sa couverture de la crise du CSFP.

Le Gaboteur a toujours assuré la couverture des événements communautaires et scolaires pendant toute la période d'examen.

Le Gaboteur annonce les activités des organismes communautaires francophones et des écoles dans chacune de ses éditions.

# 3. Enquête de satisfaction

Le Gaboteur réalise une enquête de satisfaction en ligne auprès de ses lecteurs.

L'enquête est menée du 30 janvier au 10 février 2017, en collaboration avec le Harris Centre de l'Université Memorial.

Le Gaboteur en fait la promotion dans le journal, sur son site Internet et sur les réseaux sociaux.

Des publicités payantes sont diffusées sur Facebook et sur le site theindependant.ca

# Enquête de satisfaction
# Faits saillants des résultats

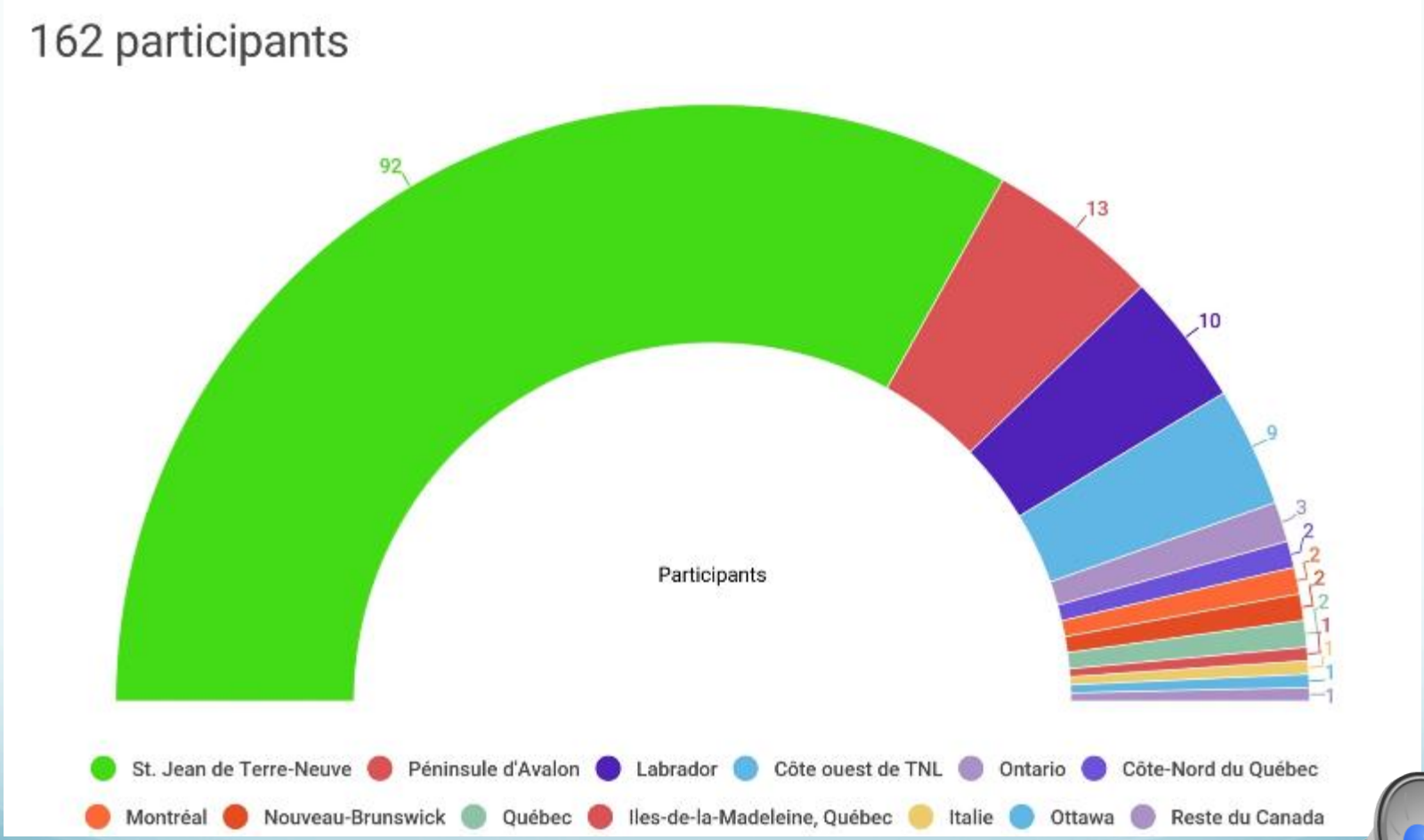

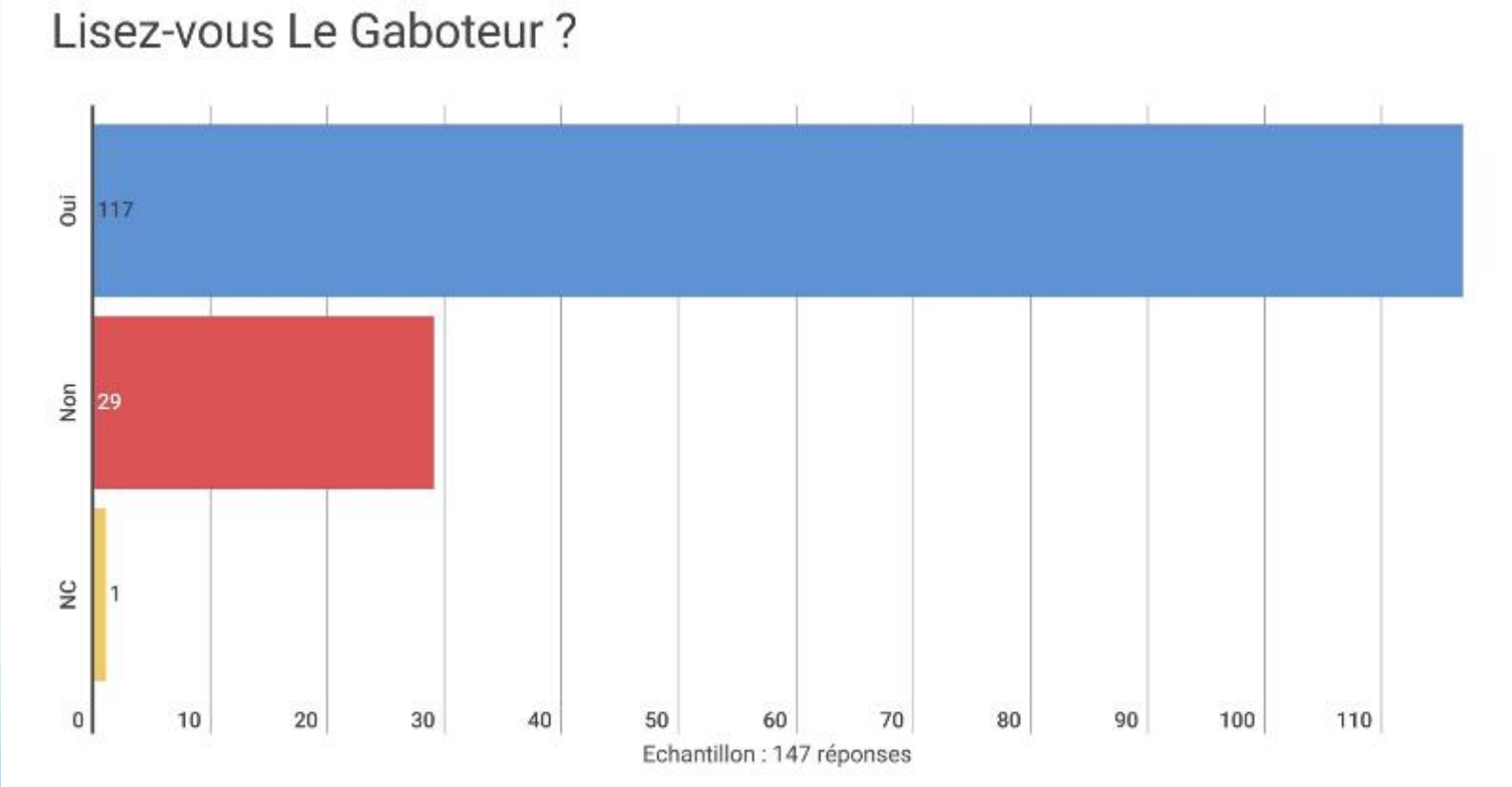
Lisez-vous Le Gaboteur ?
Oui
117
Non
29
NC
1
0
10
20
30
40
50
60
70
80
90
100
110
Echantillon : 147 réponses

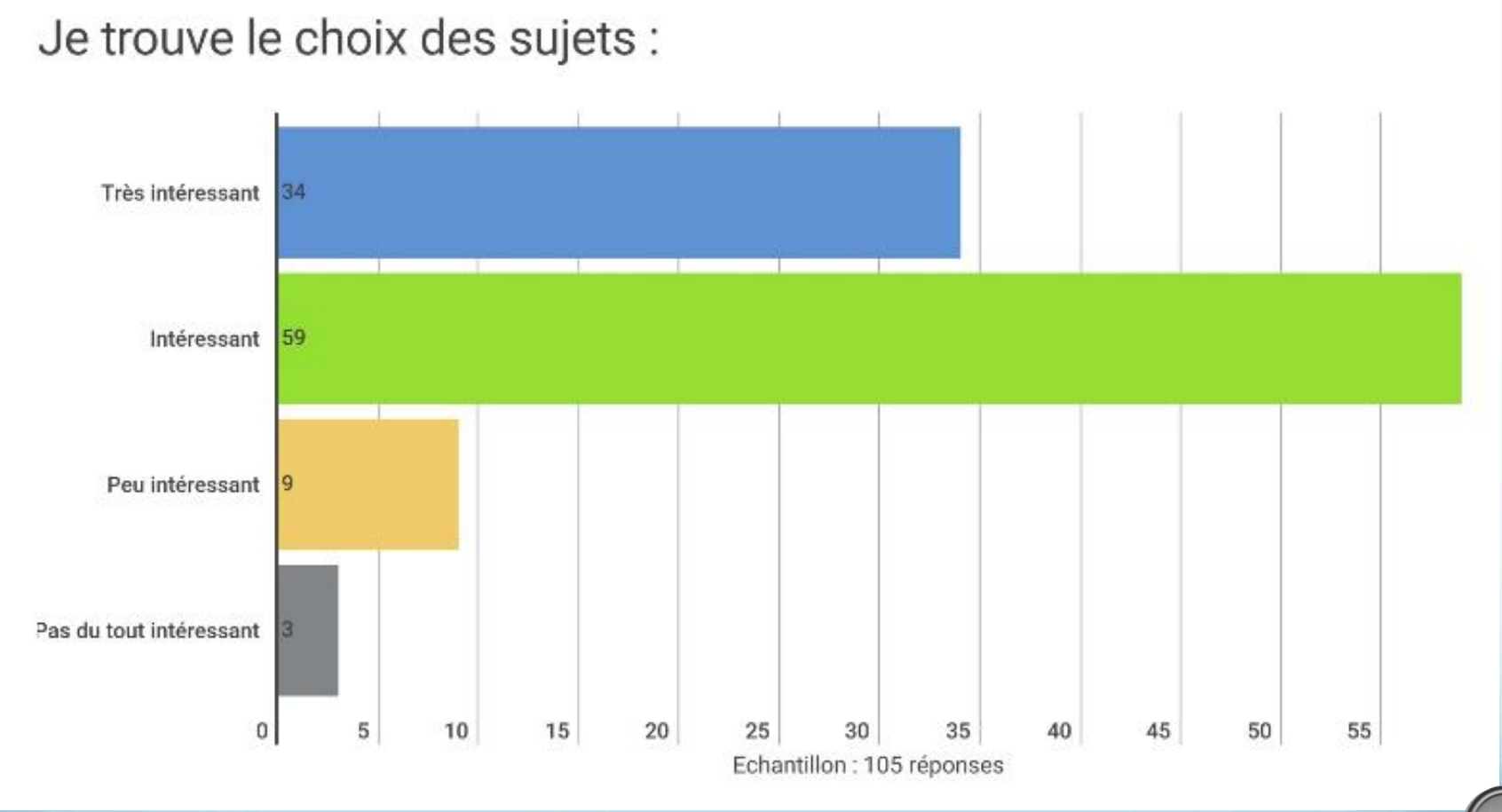
Je trouve le choix des sujets :
Très intéressant
34
Intéressant
59
Peu intéressant
9
Pas du tout intéressant
3
0
5
10
15
20
25
30
35
40
45
50
55
Echantillon : 105 réponses

# Je trouve la rubrique...

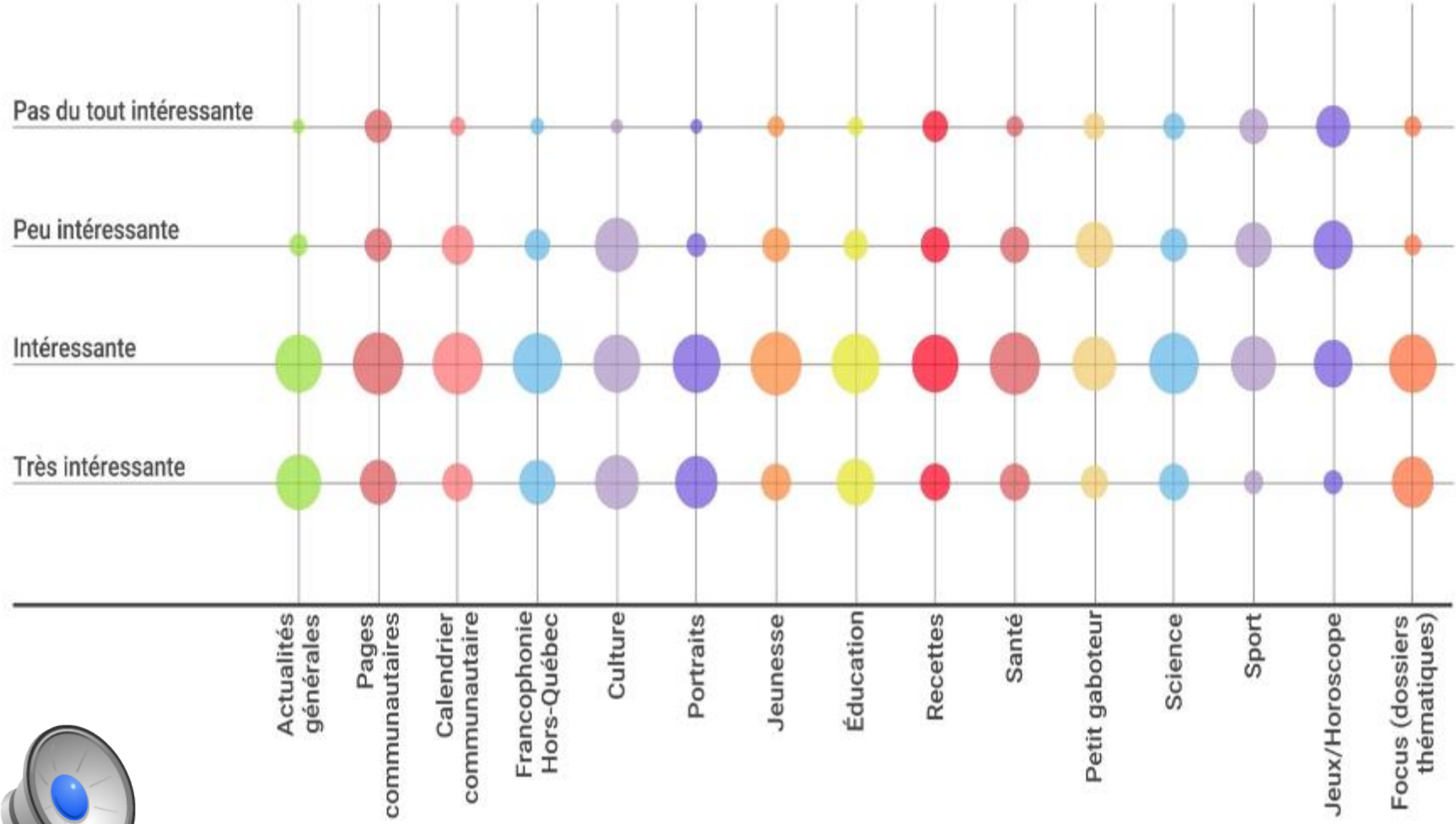

Distribution par âge des participants à l'enquête

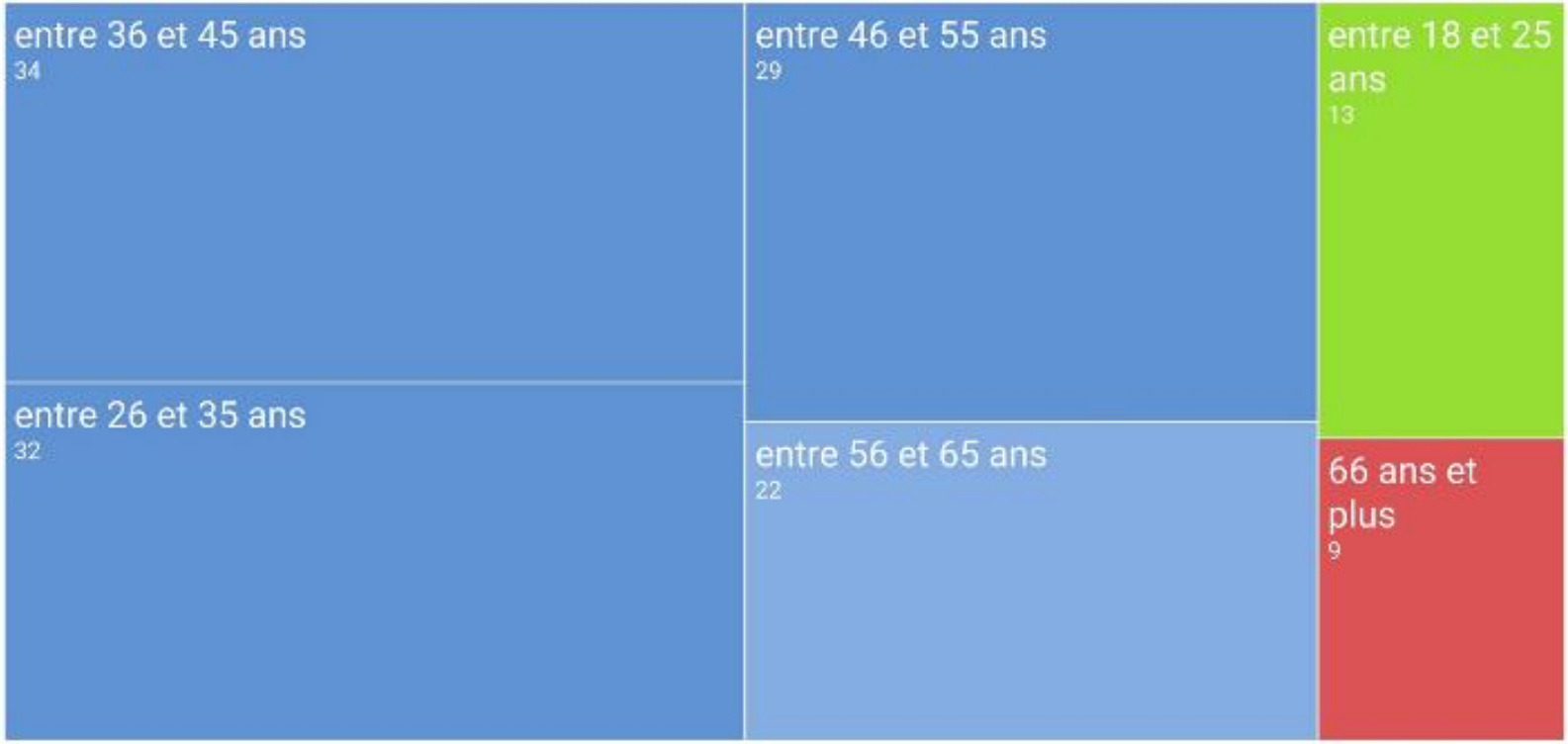

# Constats du CA suite à l'enquête de satisfaction

- Plus de 80 % des lecteurs qui ont participé au sondage sont satisfaits ou très satisfaits du journal.

- Plus de 80 % des lecteurs qui ont participé au sondage trouvent ses rubriques intéressantes ou très intéressantes.

- Les rubriques actualité, portraits-entrevues et les dossiers ont les plus lues et reçoivent un haut niveau de satisfaction.

- Les opinions sont plus partagées sur rubriques communautaires et culture.

## Précisions sur le financement du Gaboteur

C’est Patrimoine canadien, et lui seul, qui détermine les conditions selon lesquelles il finance Le Gaboteur.

Patrimoine a toujours conclu que Le Gaboteur respecte les conditions de son financement.

# Financement – suite

- Le Gaboteur a reçu de Patrimoine Canadien la confirmation suivante du plus haut fonctionnaire responsable des programmes de soutien aux langues officielles :

« Après avoir lu les sections de l'étude réalisée par la FFTNL qui est le source de vos inquiétudes, je tiens à vous assurer que Patrimoine canadien n'a aucunement l'intention de s'immiscer dans les contenus des publications périodiques qu'elle appuie financièrement ».

# Conclusion générale du CA

La démarche du Gaboteur entreprise en mai 2016 doit être relancée autour des actions suivantes :

- Poursuivre l'amélioration du contenu du journal
- Augmenter son rayonnement auprès des écoles offrant de l'immersion, des établissements post-secondaires et des Terre-Neuviens et Labradoriens qui connaissent le français.
- Augmenter et diversifier ses revenus autonomes notamment par des ententes de publicité ou de commandite à moyen et long terme.
- Continuer d'améliorer la présence numérique du journal